

DIAL 2296

CHILI - Les Mapuches exigent le respect de leurs droits

Daniel Montalvo Cepeda

dimanche 16 mai 1999, par [Dial](#)

Depuis des mois, le Chili est sous le coup d'un vent de révolte des Mapuches. Ce peuple originaire, dont la population est estimée à un million de personnes au Chili, voit son territoire de plus en plus amputé par des entreprises forestières, des projets de construction de barrages, etc. Il revendique ses droits avec détermination. Article de Daniel Montalvo Cepeda, paru dans ALAI, le 12 avril 1999.

« Rébellion mapuche », « Soulèvement indigène dans la Araucanía », « Les Mapuches attaquent les entreprises forestières », ainsi titrent les principaux quotidiens chiliens. En mars 1999, les Mapuches sont revenus au cœur de l'actualité car le peuple originaire a radicalisé sa protestation qui a commencé il y a déjà des années, pour récupérer ses territoires ancestraux actuellement aux mains des grandes entreprises forestières.

L'attaque opérée contre le peuple mapuche mobilisé contre les entreprises forestières installées dans la zone s'est soldée par environ cent arrestations, une dizaine de blessés et des pertes estimées à plusieurs milliers de dollars. Des opérations conjointes entre les corps de carabiniers et de gardes privés des entreprises forestières cherchent à semer la terreur parmi ceux qui participent à cette protestation.

Des arrestations, expulsions et incendies ont eu lieu indistinctement et on les a considérés comme le prologue d'un affrontement violent qui cherche à mettre fin à un vaste litige concernant les terres. Dans ce litige, la proposition de développement des entrepreneurs chiliens, avec son lot d'intérêts économiques, s'affronte à celle des habitants originaires de la zone sud du Chili, qui réclament leur territoire.

Les raisons

Plus d'un million 525 mille hectares de terres sont utilisés par les entreprises forestières dans cette zone, soit un total qui dépasse les 66 % de terres sous contrôle des habitants originaires de la zone. Cette situation est dénoncée comme violant la loi indigène.

La possession des entreprises forestières s'appuie sur les titres légaux de propriété accordés par le gouvernement chilien. Mais c'est là que le bât blesse : les titres de possession acquis par les entreprises forestières sont le fruit de la mise en route de la contre-réforme agraire entreprise dès 1973 par la dictature du général Augusto Pinochet, qui a octroyé près de 63 millions de dollars d'aides pour exproprier les terres indigènes.

C'est ainsi que les conflits, dont l'ethnie mapuche est partie prenante, sont la conséquence directe d'une action de la dictature qui en 1974 a promulgué la loi 701, par laquelle 300 mille hectares - ayant été reconnus par la réforme agraire du gouvernement de Salvador Allende en faveur des membres des communautés indigènes - ont été expropriés, achetés, mis aux enchères ou concédés par le gouvernement de Pinochet au profit des entreprises forestières ou d'anciens latifundistes de la zone. Tout cela fut justifié

par la recherche d'un développement productif pour le Chili.

Développement ?

Seferino Nahuel, lonco [1] de la communauté de Temulemu affirme : « Les semilles ont été bonnes mais n'ont pas donné de grains. Contre elles, ont sévi la sécheresse la plus sévère des dernières décennies et les effets produits par les entreprises forestières sur l'environnement. Il n'y a pas de Mapuche qui n'accuse les plantations de pins et d'eucalyptus d'avoir asséché les marais. Le manque d'eau est si grand que chaque semaine la municipalité de Traiguén envoie un camion-citerne pour remplir les réservoirs des familles de la zone. Comme moi je n'ai pas de terres en héritage et que mes enfants n'ont pas étudié, la seule solution qu'il leur reste est d'aller à la ville chercher du travail. » L'augmentation des territoires des entreprises forestières, qui entre 1976 et 1997 ont augmenté de 56 %, a aggravé le processus d'exclusion de la population.

Dans les vingt dernières années, les Mapuches, à la différence des entreprises forestières, ont vu les rivières s'assécher, les jeunes partir et la terre mourir. Le résultat de la présence des grandes scieries et des entreprises de traitement du bois dans la région, loin d'apporter le progrès et du travail de la part des entrepreneurs, a conduit les habitants originaires dans une situation de pauvreté extrême.

Selon un rapport de la Coordination nationale indianiste (CONACIN), 500 mille hectares des territoires qui sont toujours aux mains des Mapuches sont la proie de l'érosion ; le taux de pauvreté extrême dans la région est de 70 % ; la désertion scolaire atteint 50 % ; et le chômage touche 35 % des habitants du secteur.

« Mourir de faim ou mourir en combattant... »

Seferino Nahuel explique que la violence des derniers jours s'explique par la surdité et l'inefficacité du gouvernement. « Tout ce qui se passe est dû à une situation de pauvreté. Enfant, je me souviens que mon père passait sa vie à aller chez le juge au tribunal des Indiens pour réclamer la terre qu'on lui avait enlevée et tous les adultes passaient leur temps à cela. On a tenté de régler la question de bon gré pendant de nombreuses années mais nous n'avons jamais rien obtenu. Ça ne me plaît pas de me battre. J'ai dit au chef des carabiniers de Traiguén qu'il nous faut dialoguer, que l'entreprise et le gouvernement doivent nous écouter. Et il me répond : « Regarde, Nahuel, moi je suis mandaté, pas plus - parce qu'il se rend compte que tout ceci est une question de justice et de besoin. Aujourd'hui, nous avons tous décidé que, à choisir entre mourir de faim et mourir en combattant, il vaut mieux le faire en combattant. »

Le vendredi 12 mars 1999, des centaines de Mapuches - hommes, femmes, enfants, vieillards - des communautés de Temulemu, Traiguén, Didaico, Lumaco et Collinque se sont approchés des installations de la Forestal Mininque à Santa Rosa de Colpi. Comme l'ont expliqué leurs dirigeants, ils cherchaient à entamer le dialogue avec les responsables de l'entreprise pour récupérer leur territoire. À titre de réponse, de nombreux piquets de carabiniers et de gardes de l'entreprise ont dispersé la manifestation avec des bombes lacrymogènes et des bâtons.

De leur côté, les autorités chiliennes ont indiqué que le conflit mapuche et les récentes actions violentes sont le résultat de l'activité d'éléments infiltrés. La preuve en est, indique un communiqué du ministère de l'intérieur, que plusieurs des personnes arrêtées sont domiciliées à Santiago et Concepción. Face à ces affirmations, les leaders des communautés concernées ont rappelé aux fonctionnaires du ministère que beaucoup de jeunes ont dû émigrer vers ces villes en raison de l'extrême pauvreté. « Et il est vrai que beaucoup d'entre eux ont pu étudier et ils nous ont rappelé que nous devons lutter pour notre terre, car ils sont mapuches comme nous. »

Le rajeunissement du mouvement

Il y a un mouvement de jeunes à l'intérieur des communautés mapuches. Des indigènes qui durent

émigrer à Santiago, Concepción et Temuco à la recherche d'une situation meilleure y participent. Beaucoup d'entre eux reconnaissent qu'ils ont échoué dans cette aspiration et il s'ensuit que les communautés de la zone connaissent un fort taux de retour. On assiste particulièrement au retour de ceux qui ont pu faire des études. Les filières les plus fréquentes suivies par les étudiants mapuches sont celles du droit, de l'anthropologie et de la pédagogie interculturelle bilingue (enseignement en espagnol et mapudungun). La présence de ces jeunes intellectuels a engendré un nouveau courant revendicatif à l'intérieur des communautés. L'influence de la jeunesse a permis d'unifier les exigences des membres de la communauté. Aujourd'hui tous les Mapuches sont sur la même longueur d'onde lorsqu'il s'agit de justifier la légitimité de leur mouvement. Tous partagent le même désir : récupérer la terre qui leur appartient. En conséquence, les réclamations des communautés mapuches visent la remise de presque 60 mille hectares de terres de la part des entreprises forestières. Pour cela, ces communautés ont sollicité l'intervention du gouvernement qui doit se prononcer sur le litige à travers le ministère des finances.

Le gouvernement doit d'ici le mois d'avril convoquer une table de négociation et initier un dialogue à haut niveau entre les représentants des entreprises, les leaders des communautés ou loncos et le ministre des finances, afin d'éviter d'autres actions violentes.

Toutefois, la solution que l'on attend du gouvernement tarde, car comme l'indique Francisca Rodríguez, présidente de l'Association nationale des femmes rurales (ANAMUR), l'imminence de l'année électorale complique le jeu des intérêts.

Perspectives de développement

Il n'a pas manqué d'entreprises pour signaler que la terre en question n'est pas bonne pour les cultures traditionnelles comme prétendent faire les membres de la communauté et que le mieux serait que les Mapuches se transforment en « entrepreneurs forestiers », en association avec les grands consortiums. Se pose donc la question : quelle est la responsabilité réelle de l'activité forestière et de l'industrie occidentale dans cette incapacité du sol à recevoir des cultures qu'il a hébergés pendant des années ?

Un nouveau débat apparaît donc dans la question mapuche, à l'origine de la réclamation sur les territoires : quelle est la proposition de développement réellement soutenable, celle des entrepreneurs du bois ou celle des indigènes ? De nombreux leaders communautaires ont signalé que la lutte des peuples originaires ne peut pas se réduire à la remise des terres mais qu'elle doit recouvrir tous les aspects de la défense du territoire et son développement.

- **Dial - Diffusion de l'information sur l'Amérique latine - D 2296.**

- Traduction Dial.

- Source (espagnol) : *ALAI*, 12 avril 1999.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la source française (Dial - <http://www.dial-infos.org>) et l'adresse internet de l'article.

Notes

[1] Autorité mapuche (NdT).